



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Courriel : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>
Page facebook : www.facebook.com/basrhin.snuippfsu



CAPD du 16 mai 2013 : Compte rendu

La CAPD de ce jour était présidée par M. Guichard, DASEN.

1- Ordre du jour

- 1^{ère} phase du mouvement 2013
- Postes à profil
- Réponses aux questions diverses des organisations syndicales

Nos adhérent-e-s concerné-e-s par l'un ou l'autre des points à l'ordre du jour ont déjà été informé-e-s de la décision qui les concerne.

2- Déclarations liminaires (voir le document annexe en pdf)

Précisions et réponses du DASEN :

Mise en place des rythmes scolaires :

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires concernera 13 communes. Les communes, dans leur grande majorité, ont préféré prendre leur temps.

Mise en place de l'APC :

Le DASEN rappelle que la circulaire départementale reprend une partie de la circulaire nationale.

Evaluations :

Elles sont facultatives, éventuellement utilisables pour la liaison avec le collège, mais absolument pas obligatoires : aucune remontée.

ESPE (Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Enseignement) :

L'élaboration du projet d'accréditation suit son cours. Le DASEN est attaché à un projet qui soit en ordre de marche à la rentrée.

Rythmes :

Le recteur a souhaité mettre en place un groupe de suivi académique. La première réunion aura lieu le 30 mai. Ce sera l'occasion d'exposer, d'échanger.

3- Mouvement 2013

Premier bilan du mouvement 2013 :

Petite baisse du nombre de candidats au mouvement.

2012 : 1638 candidats

2013 : 1534 candidats

1^{ère} phase : 471 enseignants titulaires n'ont pas obtenu de nouvelle affectation

433 ont eu satisfaction, dont 85 à titre provisoire

630 enseignants participeront à la 2^{nde} phase.

Traitement des ex-aequo :

En cas d'égalité de barème, le départage se fait selon la règle suivante :

- Note d'inspection
- AGS
- Date de naissance

Affectation sur un vœu géographique :

Nous ne savons toujours pas comment sont attribués les postes sur les vœux géographiques.

Nous réitérons notre demande qu'aucun collègue ne soit nommé à titre définitif sur un vœu géographique.

Chaînes :

5 chaînes ont été validées (dues entre autres à des affectations de collègues sur postes à profil...)

Mesure de carte scolaire en site bilingue :

Dans le cas d'une fermeture en monolingue et d'une ouverture en bilingue, les collègues concernés par cette mesure de carte scolaire et qui ne souhaitent pas glisser d'un poste d'adjoint monolingue sur 2 demi-postes de français bilingue bénéficient des points de fermeture.

ERPD :

L'EN ASH travaille dans le but de n'avoir à l'ERPD, dans un moyen terme, que des personnes spécialisées.

Tous les collègues travaillant à l'ERPD ont été maintenus (ceux à titre provisoire aussi) : ils étaient volontaires et seront accompagnés pour la préparation du CAPA-SH (option F).

Deux nouvelles collègues ont été nommées sur 2 postes vacants. Il reste 2 postes qui seront profilés.

Postes à profil :

• 11 postes sont attribués au dispositif « plus de maîtres que de classes » et 2 pour le dispositif « scolarisation des moins de 3 ans » : tous les volontaires passeront devant la commission.

• Direction de EM Vauban, STRASBOURG : Esther THEUREAUX

• Direction de l'EM Paul Fort, WASELONNE : L'école reste sans direction car la personne retenue a préféré une autre affectation. Le SNUipp-FSU propose d'attribuer le poste à titre provisoire pour 1 an à la seule 2nd candidate.

• CPC des Vosges du Nord : Laetitia SIMON affectée à titre provisoire

• Direction de l'EM Gustave Doré, STRASBOURG : Sandra SCHOETTEL

L'ensemble de la 1^{ère} phase du mouvement a été adopté à l'unanimité par la CAPD de ce jour.

4- Points divers

Evaluation académique en Allemand :

Le SNUipp-FSU a rappelé que plus aucune évaluation n'est obligatoire, même celle d'Allemand.

L'administration n'a pas pu apporter de précisions sur les rédacteurs de ces évaluations.

INEAT :

Pour le moment, il y a 67 demandes d'INEAT. Elles seront examinées lors de la prochaine CAPD.

Le SNUipp-FSU insiste sur des situations urgentes de collègues qui pourraient être étudiées au GT ministériel la semaine prochaine.

APC :

Le DASEN n'imposera pas un nombre d'élèves défini car les groupes peuvent être variables en fonction de l'activité.

Collègues en congés maternité et congés parentaux non présentes à la rentrée :

Dans une situation excédentaire, il est logique d'affecter en priorité les personnes sur ces postes à la rentrée.

Maintiens :

C'est au barème du mouvement que se fait le départage dans l'école.